

Erwan Le Meur, à la confluence de l'industrie et du fluvial

Portraits 23 août 2023

Aujourd'hui directeur général adjoint du groupe Paprec, Erwan Le Meur a été à l'origine de la création de la Communauté portuaire de Gennevilliers en 2010. Le signe pour cet industriel d'une prise de conscience de l'atout que représente la voie fluviale pour les entreprises du territoire. Et même si les choses ne vont pas assez vite à son goût, il s'engage pour que l'axe Seine devienne chaque jour un peu plus une réalité pour les acteurs économiques qu'il représente.

« Breton de Paris » ou « Parisien de Bretagne », Erwan Le Meur est aujourd'hui un peu tout cela à la fois. Après avoir grandi dans la région de Morlaix et étudié à l'Insa de Rennes, il entre en 1996 à l'Ademe avec en poche une formation en génie civil, urbanisme et environnement. Au sein du service environnement de l'agence, son premier chantier consistera alors à travailler sur la fermeture des décharges sauvages. « Une autre époque », se souvient-il, où la gestion des déchets et la perception générale sur les métiers liés à la protection de l'environnement étaient encore éloignées des standards actuels.

Attiré chez Paprec par Jean-Luc Petithuguenin

En 1999, il rejoint la direction commerciale d'Yprema, acteur de la transformation des matériaux issus de la déconstruction et participe au déploiement hexagonal d'un réseau de sites de recyclage de déchets de chantier et de valorisation des mâchefers. Il y passera près de dix ans avant d'intégrer un bureau d'études (EACM), ultime marche-pied avant d'accepter de rejoindre un groupe alors en plein développement : Paprec. « Jean-Luc Petithuguenin m'avait proposé à deux reprises de le rejoindre pour prendre en charge l'activité recyclage et collecte des déchets de chantiers du bâtiment en Ile-de-France », explique Erwan Le Meur. La seconde sera la bonne.



Directeur général adjoint du groupe Paprec, Erwan Le Meur préside également la Communauté portuaire Seine-Aval. ©SGrangier

C'est un véritable défi qu'il accepte alors de relever : inscrire Paprec dans le paysage du recyclage des déchets de construction pour en faire le n°1 du secteur. Une tâche d'autant moins évidente qu'à

ce moment-là, « le scandale LGD développement » occupe les esprits. L'entreprise a en effet stocké illégalement au fil des années plus de 150 000 m³ de déchets de chantier sur la zone industrielle de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), créant ainsi une véritable « montagne de déchets » aux portes de Paris. « A partir de là, les grands groupes de la construction ont pris conscience du problème et ont commencé à faire appel aux entreprises du secteur comme Paprec ». Le point de départ d'une aventure industrielle qui verra passer le groupe de 1 500 collaborateurs à près de 13 000 pour un chiffre d'affaires aujourd'hui proche de 2,5 milliards d'euros, multiplié par cinq depuis 2010.

« Paprec m'a remis le pied à l'étrier sur le fluvial »

Un développement qui, en Ile-de-France comme en Normandie, s'appuie depuis plusieurs années sur le mode fluvial. Directeur général adjoint du groupe depuis 2016, Erwan Le Meur préside également la Communauté portuaire Seine-Aval, ex-communauté portuaire de Gennevilliers créée en 2010 et qui a depuis ouvert les bras aux entreprises de Limay (Yvelines) et de Nanterre (Hauts-de-Seine). Lorsqu'il s'est lancé dans l'aventure avec une vingtaine d'entreprises de la zone portuaire de Gennevilliers, il s'est appuyé sur son expérience au sein d'Yprema, « qui faisait déjà en 1999 du transport fluvial », ainsi que sur celle acquise chez Paprec « qui m'a remis le pied à l'étrier sur le sujet », reconnaît-il. « Lorsque j'ai rejoint le groupe, Jean-Luc Petithuguenin avait déjà intégré dans son dispositif de collecte l'utilisation d'une péniche qui fonctionnait comme un omnibus du déchet dans Paris à destination de notre site de Gennevilliers ».

« Ce n'est pas la révolution, mais les choses infusent »!

Depuis, l'axe Seine a pris forme, offrant aux entreprises portuaires de l'ouest parisien de se projeter sur un territoire encore plus vaste, résume le dirigeant, même si « beaucoup avaient intégré la question fluviale avant même les premières discussions sur l'axe Seine », reconnaît-il. « Mais je sens que les travaux que nous menons collectivement font encore progresser les choses », dit-il, évoquant notamment la naissance en 2016 de SeinePort Union, entité réunissant les communautés portuaires de la Vallée de la Seine depuis Paris jusqu'au Havre. Certes, « ce n'est pas la révolution mais les choses infusent ». Son seul regret, finalement, est que cela n'aille pas plus vite.

Devenu en 2021 membre du conseil de développement territorial de Paris d'Haropa port, il estime aujourd'hui que le rapprochement avec les communautés portuaires de Rouen et du Havre « nous a désenclavé et ouvert des perspectives en faisant mieux comprendre à nos adhérents comment fonctionnaient des grands ports maritimes ». Une ouverture essentielle « pour que nous soyons tous intégrés à l'axe Seine et pas uniquement à notre port ».